



RHUMATISMES ARTICULAIRES

« Souffrant depuis cinq ans de rhumatismes articulaires aux chevilles, à un oreil et aux reins, je suis resté trois mois sans pouvoir travailler. De tous les remèdes que j'ai pris, seul le Traitement du Chartreux Dom Marie — Potion et Baume — m'a guéri radicalement. » — J. Baldy, Fonsantin (Aveyron).

Le Traitement du Chartreux Dom Marie agit radicalement contre les rhumatismes, goutte, sciatique, mal de reins, etc... La Potion lave les reins, dissout l'acide urique, purifie le sang de tous poisons, active la circulation et régularise la nutrition. Le Baume — appliquée en friction — calme la douleur instantanément et complète ce traitement qui réussit là où tout échoue.

TRAITEMENT DU CHARTREUX

à Jons Marie

Toutes pharmacies : Potion 21 fr. — Baume 11 fr. 20. — Brochure gratuite sur demande à M. Malavant, 6, rue des Deux-Ponts, Paris, 4^e.

HERNIEUX

Le réputé Spécialiste du bandage sans ressort ni pelote du Docteur Obrun recevra dans les Cabinets d'application

DE LA

Gde Pharmacie DE PARIS

PLACE GARE, LILLE

le JEUDI 7 JUIN

PRIX DE NOS BANDAGES

Droit ou gauche (f. anglaise)	9
Double	20
Dr. ou G. à ressort	30
Double	60
Dr. ou G. sans ressorts	30
Double	60
Dr. ou G. à ressort, peu diable	20
Double	40
Dr. ou G. à ressort basane	70
Double	110
Dr. ou G. sans ressort, peu diable	50
Double	80
Dr. ou G. marque « Lurau »	120
Double	120

A tout acheteur d'un BANDAGE « VICTORIA », il sera offert une magnifique pendulette ou un réveil-matin.

Société Anonyme des Etablissements Lecomte et Déprés

Av. capital de 1.000.000 francs

Avec siège à Roubaix (Nord)

Avis de Convocation

Messieurs les Actionnaires

sont conviés aux Assemblées

qui se dérouleront à l'as-

semblée, le 25 juin 1934, savoir :

Assemblée générale ordi-

nnaire annuelle, à 14 h. 15.

ORDRE DU JOUR

— Rapports d'Administration et des Commissaires et contrôles et comptes de l'exercice 1933/34;

Approbation des opéra-

tions et comptes;

Rédaction d'un Adminis-

trateur à la demande;

Quitterie d'un Administrateur;

Approbations et autorisa-

tions aux Administrateurs, en

conformité avec l'art. 20 de la

du 24 juillet 1937;

Nomination d'un ou plusieurs Commissaires des compo-

tes pour le prochain exercice,

et fixation de leur rémunera-

tion.

Cette Assemblée se compose

de tous les actionnaires pro-

priétaires ou, au moins 25 per-

cent, des actionnaires pro-

priétaires ou 25 actions peuvant se réunir pour former ce

nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Assemblée générale extra-

ordinaire, à 18 heures 15.

ORDRE DU JOUR

— Modification de la date

de clôture de l'exercice socio-

-distributif (en conséquence),

Mise en harmonie des statuts avec les lois du 1^{er} mai

1930, et du 18 novembre 1933;

Adoption des modifications à l'occasion de ce qui précéde,

modifications aux statuts, arti-

cles 1^{er}, 26 à 27, 81, 82, 83,

27, 40, 43, 45 et 50.

Tout actionnaire qui

est membre de ses actions,

peut prendre part à cette As-

semblée.

Tous dépôts d'actions au por-

teur sont effectués, soit au

stade social, soit au Crédit

du Nord, à Roubaix.

Les propriétaires de moins

de 25 actions votent par

droit de réunion pour l'as-

semblée ordinaire doivent faire

leur droit à la location ver-

able d'une chambre à son ex-

positionné.

Cette vente a eu lieu aux

prices, charges et conditions st-

andardisées.

L'entrée en jouissance a été

le 1^{er} juillet 1934, soit au

Crédit du Nord, à Roubaix.

Les propriétaires de moins

de 25 actions votent par

droit de réunion pour l'as-

semblée ordinaire doivent faire

leur droit à la location ver-

able d'une chambre à son ex-

positionné.

Cette vente a eu lieu aux

prices, charges et conditions st-

andardisées.

L'entrée en jouissance a été

le 1^{er} juillet 1934, soit au

Crédit du Nord, à Roubaix.

Pour l'assistance aux Assem-

bées, une carte d'admission

sera délivrée à chaque membre

du Crédit du Nord, à Roubaix.

Pour l'assistance aux Assem-

bées, une carte d'admission

sera délivrée à chaque membre

du Crédit du Nord, à Roubaix.

Les propriétaires de moins

de 25 actions votent par

droit de réunion pour l'as-

semblée ordinaire doivent faire

leur droit à la location ver-

able d'une chambre à son ex-

positionné.

Cette vente a eu lieu aux

prices, charges et conditions st-

andardisées.

L'entrée en jouissance a été

le 1^{er} juillet 1934, soit au

Crédit du Nord, à Roubaix.

Les propriétaires de moins

de 25 actions votent par

droit de réunion pour l'as-

semblée ordinaire doivent faire

leur droit à la location ver-

able d'une chambre à son ex-

positionné.

Cette vente a eu lieu aux

prices, charges et conditions st-

andardisées.

L'entrée en jouissance a été

le 1^{er} juillet 1934, soit au

Crédit du Nord, à Roubaix.

Les propriétaires de moins

de 25 actions votent par

droit de réunion pour l'as-

semblée ordinaire doivent faire

leur droit à la location ver-

able d'une chambre à son ex-

positionné.

Cette vente a eu lieu aux

prices, charges et conditions st-

andardisées.

L'entrée en jouissance a été

le 1^{er} juillet 1934, soit au

Crédit du Nord, à Roubaix.

Les propriétaires de moins

de 25 actions votent par

droit de réunion pour l'as-

semblée ordinaire doivent faire

leur droit à la location ver-

able d'une chambre à son ex-

positionné.

Cette vente a eu lieu aux

prices, charges et conditions st-

andardisées.

L'entrée en jouissance a été

le 1^{er} juillet 1934, soit au

Crédit du Nord, à Roubaix.

Les propriétaires de moins

de 25 actions votent par

droit de réunion pour l'as-

semblée ordinaire doivent faire

leur droit à la location ver-

able d'une chambre à son ex-

positionné.

Cette vente a eu lieu aux

prices, charges et conditions st-